

Le 3 octobre 2012

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomsonpouliot.com

PAR SDE ET PAR COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Objet : Demande de modifier les tarifs d'emmagasiner de gaz naturel d'Intragaz à compter du 1^{er} mai 2013
Dossier de la Régie : R-3807-2012
Notre dossier : 127824.0002

Chère consoeur,

Suite à la lettre que vous adressait Me Dominique Neuman le 12 septembre 2012 dans le dossier mentionné en titre et après vérification, Monsieur J. Stephen Gaske nous indique qu'une erreur s'est effectivement glissée à la page 1 de l'Annexe 1 de son rapport déposé comme pièce B-0008, Intragaz-1, document 5.

Veillez noter que cette erreur affecte la presque totalité des données apparaissant dans la colonne [D] de cette page concernant le produit intérieur brut du Canada ainsi que certaines données de la colonne [E] portant sur le taux de croissance. Le rapport de Monsieur Gaske doit également être modifié en conséquence à la page 61, réponse 70, lignes 12 à 14.

Dans ces circonstances, nous déposons une version révisée du rapport de Monsieur Gaske et vous transmettons douze (12) exemplaires de la page 1 de l'Annexe 1 ainsi que de la page 61 dudit rapport. Monsieur Gaske nous confirme que ces rectifications n'affectent aucunement les conclusions de son rapport.

En réponse à l'interrogation de Me Neuman, nous précisons que les données de la page 1 de l'annexe sont en dollars canadiens alors que celles de la page 2 sont en dollars américains.

Veillez agréer, chère consoeur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

MILLER THOMSON POULIOT SENCRL

Louise Tremblay
LT/lid

8519892_1.DOC